

---

observer que l'AIEA oscille entre la vérification en collaboration et la vérification indépendante (qui suppose une certaine opposition) et mentionne les problèmes que pourrait poser à cet égard la vérification des armes chimiques.

Au cours de la cinquième séance, M. Benjamin Sanders, expert-conseil auprès du Programme pour la non-prolifération des armes nucléaires, fait porter l'attention sur des problèmes pratiques liés au fondement juridique des ententes de vérification, aux aspects humains de la conduite des inspections (c.-à-d. intéressant le personnel) et à la gestion du système de vérification. Il signale l'expérience faite jusqu'à présent de plusieurs types d'ententes de vérification et souligne la nécessité d'une planification réalisée en temps opportun avant la conclusion d'un accord sur les armes chimiques.

Pendant la sixième séance, le professeur Nicholas Kyriakopoulos de l'Université George Washington examine la nature des changements technologiques en général, leurs effets sur la vérification et les difficultés qu'a connues l'AIEA pour les intégrer à ses procédures de vérification (notamment les nouvelles méthodes de traitement de l'information et les inspections automatisées). Il termine par des recommandations visant à améliorer l'AIEA et à surveiller l'éventuel accord sur les armes chimiques.

À l'occasion de la dernière séance de cette catégorie, on présente un point de vue légèrement différent sur l'AIEA. Alors que tous les autres exposés portaient sur divers aspects de l'AIEA dans une optique internationale, M. Eric Payne d'Énergie atomique du Canada Ltée (EACL) s'intéresse avant tout à l'infrastructure nationale (canadienne, en l'occurrence) de mise en œuvre des garanties de l'AIEA. Il examine les inspections réalisées à la Société de recherche d'Énergie atomique du Canada et dans d'autres installations canadiennes, l'infrastructure de surveillance et les besoins en main-d'œuvre pour effectuer les inspections relatives aux garanties de l'AIEA au Canada.

### **L'applicabilité des procédures et l'expérience de l'AIEA**

Cette catégorie de sujets donne lieu à deux séances de discussion.

La première séance fait suite aux débats sur les questions organisationnelles se rapportant à l'éventuel accord sur les armes chimiques. Cette séance est animée par M. Johan Molander de la délégation suédoise à la Conférence sur les armements qui, dans son exposé liminaire, insiste sur les enseignements que l'on peut tirer de l'expérience de l'AIEA pour s'attaquer aux problèmes suivants : création d'un conseil exécutif efficace; mise en place d'assises financières